

[Text]

Mr. Lawrence: I noticed. You agreed with it?

Mr. Kaplan: Yes.

Mr. Nunziata: The Auditor General, if I might, Mr. Chairman, in his report indicated that the decision to build Drummondville II could be justified at the time, and when the decision was made by the former Solicitor General, based on the information that was available, the projections that were available, there was a need.

The Chairman: Thank you, Mr. Nunziata. Mr. Waddell.

Mr. Waddell: It is fascinating to hear two former Solicitors General go at a thing, but I am not sure that is the—

Mr. Kaplan: This is how you get at the truth.

Mr. Waddell: I see the issues a little differently—not perhaps the need for the institution, although that is certainly one of the issues that has to be considered.

I would focus more narrowly. A lot of things have been said so I will try to avoid that, but Mr. Nicholson I believe said that the question can be asked in Parliament. It seems to me the questions that can be asked in Question Period are fairly limited as opposed to what committees can do. That is why we have committees and why the committees are set up. We can go into more detail. So I am not sure that is a persuasive argument for deleting this section and not calling the Prime Minister.

As well, I noticed that when the member for Burnaby asked a question the other day, specifically on the role of the committee, the government seemed to reply that it is up to the committee whether they want to hear the Prime Minister—and indeed it is. So they have said let the committee decide, and it seems to me the committee is in the position to hear more detail and hear better evidence than you can get out of a few questions in the House at Question Period.

Secondly, Mr. Nicholson said it was unprecedented to call the Prime Minister. Mr. Kaplan says there are precedents. He has been around longer than I have. I seem to recall that Prime Minister Trudeau appeared before the Public Accounts committee—

An hon. member: Miscellaneous Estimates.

Mr. Waddell: —Miscellaneous Estimates committee; I am corrected. Mr. Kaplan says also that in any case this is a different issue. Here the allegation is that the Prime Minister has intervened himself to have an influence on this decision.

It seems to me that is the real issue: how much is the Prime Minister involved? I think that is the question and that is why some questions have to be directed at the Prime Minister in this forum.

I think there is a secondary issue, and that is the way perhaps the Prime Minister has treated the Solicitor General

[Translation]

M. Lawrence: Je l'ai remarqué. Vous étiez d'accord?

M. Kaplan: Oui.

M. Nunziata: Si vous me permettez, monsieur le président, dans son rapport, le vérificateur général a fait savoir qu'à l'époque, il était possible de justifier la construction de la phase II du pénitencier de Drummondville. Lorsque l'ancien Solliciteur général a pris sa décision en fonction des données et des projections dont il disposait, le besoin était justifié.

Le président: Merci, monsieur Nunziata. Monsieur Waddell.

M. Waddell: Je trouve cela fascinant de voir deux anciens solliciteurs généraux en pleine discussion, mais je ne crois pas que ce soit là . . .

M. Kaplan: C'est la seule façon d'atteindre à la vérité.

M. Waddell: Je vois les choses un peu différemment—peut-être pas la nécessité de construire le pénitencier, bien que ce soit sûrement une des questions à étudier.

Je vais circonscrire la question. On en a déjà beaucoup parlé et je vais donc éviter de prolonger le débat, mais si je ne m'abuse, M. Nicholson a dit qu'il était possible de poser la question en Chambre. Il me semble que les questions que l'on peut poser pendant la période de questions sont considérablement plus restreintes que celles que l'on peut poser dans les comités. De là leur raison d'être. Les comités peuvent entreprendre l'étude plus détaillée d'une question. C'est pourquoi je ne crois pas que ce soit un bon argument en faveur de la suppression de ce paragraphe visant à convoquer le premier ministre à comparaître.

Du reste, l'autre jour, lorsque le député de Burnaby a posé une question sur le rôle des comités, le gouvernement semblait dire que c'est à celui-ci qu'il revient de décider s'il veut inviter le premier ministre à comparaître—et c'est un fait. Le gouvernement a donc déclaré que le Comité pouvait prendre cette décision, et il me semble que nous sommes en mesure d'avoir plus de détails et plus de données qu'avec quelques questions posées à la Chambre au cours de la période de questions.

Deuxièmement, M. Nicholson a dit que ce serait créer un précédent que de convoquer le Premier ministre. M. Kaplan a répondu que les précédents existent. Il est député depuis plus longtemps que moi, mais je crois me rappeler que le premier ministre Trudeau avait comparu devant le Comité des comptes publics . . .

Une voix: Le Comité des prévisions budgétaires.

M. Waddell: . . . C'est juste, le comité des prévisions budgétaires. M. Kaplan a aussi fait valoir que la situation est différente. Dans le cas qui nous intéresse, le Premier ministre est accusé d'avoir influencé personnellement cette décision.

C'est là la véritable question: dans quelle mesure le Premier ministre s'est-il immiscé dans cette affaire? Voilà ce qu'il faut savoir; voilà pourquoi il faut que le Premier ministre réponde directement à certaines questions devant notre Comité.

Mais il y a aussi une question secondaire Il s'agit de la façon dont le Premier ministre a traité le Solliciteur général. De bien